FILE COPY

Ontario

Le changement climatique

Un défi de taille

Le rapport intitulé ***Meeting the Challenge of Climate Change** : a status report on initiatives in Ontario to reduce greenhouse gas emissions* a été préparé par le ministère de l'Environnement et de l'Énergie de l'Ontario pour le Conseil canadien des ministres de l'Environnement et le Conseil des ministres de l'Énergie.

Voici les points saillants du rapport.

- Bon nombre des recommandations formulées dans la Stratégie d'action nationale sur le changement climatique ont déjà été mises en oeuvre en Ontario. En effet, la province a toujours été un chef de file sur le plan de l'efficacité énergétique, une des clés de la réduction des émissions de gaz de serre.

- L'Ontario se fondera sur sa vaste expérience acquise dans les domaines de l'efficacité énergétique et de la prévention de la pollution pour atteindre les objectifs de la stratégie sur le changement climatique. Par exemple, la modification de la *Loi sur le rendement énergétique* pour englober un plus grand nombre de produits ainsi que l'organisation d'activités dans le cadre de l'Initiative éco-communautaire contribueront grandement à accroître l'efficacité énergétique de la province. Les émissions issues du secteur des transports seront réduites en investissant dans les transports en commun et les programmes d'inspection et d'entretien des véhicules, et en créant des partenariats entre le gouvernement et l'industrie pour la mise au point de véhicules non polluants et de carburants propres. On prévoit par ailleurs élaborer des directives pour la gestion des gaz d'enfouissement.

- Le gouvernement de l'Ontario offre toujours son soutien au *Voluntary Challenge and Registry Program*, un volet important de la Stratégie d'action nationale. Les représentants du gouvernement sont convaincus que les industries ontariennes réagiront favorablement à ce programme volontaire et qu'elles contribueront des plans d'action novateurs et adaptés, qui leur permettront de réduire leurs émissions de façon rentable. De nombreuses sociétés ontariennes et autant d'administrations municipales et régionales ont déjà élaboré des plans d'action ou pris des engagements dans le cadre du programme d'action volontaire.

- Le ministère de l'Environnement et de l'Énergie de l'Ontario prévoit soumettre son propre plan d'action visant à accroître le rendement énergétique des opérations gouvernementales.

- Bien sûr, il faudra plus que des plans d'action et des engagements pour relever le défi que pose le réchauffement climatique, mais le gouvernement avance à pas prudents et sur plusieurs fronts. La province continue à explorer d'autres solutions qui lui permettront non seulement de réduire les émissions de gaz de serre, mais aussi de lutter contre la formation d'ozone au sol, d'utiliser l'énergie de façon plus avisée et d'adhérer plus étroitement aux principes du développement durable.

- Entre temps, l'Ontario continue à chercher des solutions rentables au problème du changement climatique. La province a commandé des études pour la guider dans son plan d'action à long terme dont le but est de réduire de façon durable les émissions de gaz de serre.

- Le réchauffement climatique est un problème à long terme qui exige des solutions à long terme. La province cherche à mettre en oeuvre des initiatives permanentes, et économiques, de réduction des émissions de gaz de serre et à éviter les mesures palliatives, qui coûtent très cher sans donner de résultats durables. Certaines actions à court terme pourront être adoptées, mais la véritable solution consiste à modifier petit à petit les habitudes de consommation énergétique de toute la province.

- Les mesures rentables que cherche le gouvernement visent il va sans dire à protéger l'environnement, sans nuire toutefois à l'essor économique et industriel de la province. Les solutions envisagées devront donc tenir compte des réalités économiques et fiscales de l'Ontario et du besoin de conserver le caractère concurrentiel de l'industrie ontarienne. Le gouvernement choisira de préférence des solutions qui auront des retombées positives sur l'économie et la main-d'oeuvre de l'Ontario.

- Le changement climatique est un problème qui nous regarde tous. Le secteur public et le secteur privé doivent assumer la part de responsabilité qui leur revient et mettre en oeuvre des mesures pour réduire le rejet de gaz de serre dans l'atmosphère. L'Ontario cherche à créer des partenariats avec les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux et appuie le gouvernement fédéral dans ses initiatives. Il encourage également le gouvernement fédéral à continuer d'harmoniser les politiques du Canada avec celles des États-Unis et des autres pays industrialisés pour que les mesures de réduction des gaz de serre s'appliquent globalement sans nuire à la compétitivité de l'industrie canadienne.

- La gestion du changement climatique est un processus continuel : il faut constamment revoir les mesures mises en oeuvre à la lumière des progrès réalisés. Les initiatives actuelles forment une base solide sur laquelle bâtir un ensemble de programmes cohérents et efficaces.

- Les politiques et les programmes, les mesures envisagées et les études en cours constituent le cadre stratégique qui permettra à tous les secteurs de la société de bien gérer le changement climatique.

On peut se procurer des exemplaires du rapport intitulé *Meeting the Challenge of Climate Change : a status report on initiatives in Ontario to reduce greenhouse gas emissions* (PIBS 3387E) en s'adressant au Centre d'information du ministère de l'Environnement et de l'Énergie, 135, avenue St. Clair ouest, Toronto ON M4V 1P5. Téléphone : 416 323-4321 ou 1-800-565-4923. Télécopieur : 416 323-4564.